

COMMUNE DE VILLY

Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 25 Octobre 2012

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Karine TUPINIER, Jacqueline ZELIOLI

MM. François BACHELIER, Jean Marie FROMONOT, Bernard LECUILLER, Daniel POITOUT, Enzo SERIO, Patrick VAILLANT.

Absent : Joël HENRY

La séance est ouverte à 18 h 00

1) Approbation PV de la dernière séance

Le maire précise que le montant des loyers restant à encaisser correspond à l'ensemble des propriétés louées.

PV approuvé à l'unanimité

2) Point sur la Trésorerie

Le maire signale que le montant des droits de mutations 2012, est nettement supérieur aux 4000 € que nous avons inscrits au budget, en effet nous allons recevoir en fin d'année 9 559 €.

La subvention pour les peintures de l'église, 1304 € est arrivée. Il reste à recevoir celles concernant les rétrécisseurs (amendes de police) et le contrat de canton pour les enduits du Côtat et la rue Chantoiseaux

La ligne de trésorerie étant à renouveler au 1^{er} Décembre 2012, le conseil autorise le maire à faire la demande renouvellement pour le même montant, 30 000 € dès qu'il aura reçu les propositions des banques contactées.

3) Travaux

Suite au dernier conseil municipal le maire présente les devis qui ont été demandés concernant les travaux complémentaires du caveau communal ainsi que le changement de l'éclairage de la salle du conseil :

| | | |
|---------------------------------------------|-----------|-----|
| Eclairage de la salle du Conseil (BELLAT) : | 1918.00 € | TTC |
| Plafond antibruit Caveau (GARRAULT) : | 2691.00 € | TTC |
| Eclairage Caveau (BELLAT) : | 3424.00 € | TTC |

Le conseil décide de ne réaliser que les travaux du caveau, à condition qu'ils soient faits avant la fin de cette année afin de pouvoir récupérer la TVA en 2013.

En ce qui concerne l'éclairage de la salle du conseil on se contentera de remplacer les abat jour

Les travaux de la rue Chantoiseaux sont terminés, il reste à recevoir la facture ainsi que celle de BARBIER (bacs de rétention du vieux chemin de Lignorelles, et réfection du chemin des Côtes)

4) Vente CHEF

Monsieur André CHEF propose de vendre à la commune 8 parcelles (16 a 94), principalement en Corniotte pour 600 € auxquels il faudra ajouter les frais de notaire.

Le conseil donne son accord

4) Questions diverses

La cérémonie habituelle aura lieu le 11 Novembre 2012

Il faudra prévoir une réunion pour finaliser notre site internet

Le conseil confirme son accord pour le versement de la prime de fin d'année au personnel communal.

Avant de lancer le processus de récupération (3ans) des tombes abandonnées de notre cimetière, un affichage aux 2 portes sera fait pour la Toussaint pour aviser les familles concernées.

Jacqueline FROMONOT, présidente de l'ADMR de LIGNY le CHATEL, fait une intervention, afin de rappeler le rôle de cette association d'aide à domicile, elle informe également le conseil qu'un article détaillé paraîtra dans notre journal communal de cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 15